

GÉRANT(E) DE LA POISSONNERIE

Sommaire :

Le gérant de rayon a le mandat d'accroître les ventes et de maximiser les profits. Il effectue l'approvisionnement et la mise en marché de son rayon de façon à optimiser la qualité des produits et services demandés par les consommateurs. Il mobilise l'équipe à la mise en œuvre d'un service à la clientèle exceptionnel et il exerce les contrôles nécessaires à la réalisation des objectifs budgétaires.

Responsabilités :

- Effectuer les activités de gestion à l'intérieur de son rayon;
- Définir les objectifs de l'équipe de travail et leur communiquer ses attentes;
- Transmettre aux membres de l'équipe la rétroaction nécessaire à leur développement professionnel et à l'atteinte des objectifs établis
- Respecter les normes et l'image de la bannière;
- Assurer la mise en œuvre d'un service à la clientèle exceptionnel en répondant aux besoins et demandes spéciales des clients et leur offrant des produits d'une qualité qui va au-delà de leurs attentes;
- Développer une offre de produits distinctive en créant de nouvelles recettes et en implantant les processus et mesures nécessaires à leur production;
- Organiser la table à glace de façon à augmenter les ventes et les profits;
- Assurer la gestion des achats, des inventaires, des listes de prix, de la mise en marché, de la productivité salariale selon les normes établies afin d'assurer le prêt aux affaires
- Gérer les politiques et procédures, respecter les normes d'hygiène gouvernementales ainsi que les normes de santé et sécurité au travail et faire en sorte qu'elles soient appliquées et respectées de façon uniforme par tous les employés de son rayon;
- Procéder à la sélection des membres de son équipe, s'entourer de personnes compétentes, les motiver, les former et leur transmettre son expertise et son savoir-faire;
- Créer un climat favorisant la confiance et la communication à l'intérieur de son équipe;
- Créer une expérience client de magasinage qui favorise les ventes, les profits ainsi que la loyauté des clients;
- Gérer la prévention des pertes (gaspillages, vols, pertes d'inventaires, bris);
- Appliquer et respecter les budgets relatifs à son rayon;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Exigences requises :

- Vous êtes détenteur d'un diplôme d'études secondaires; un diplôme d'études collégiales serait un atout;
- Vous avez un minimum de 3 ans d'expérience dans un commerce de détail ou dans le rayon poissonnerie;
- Votre expérience en gestion représente un atout de grande valeur.

Travailler pour notre coopérative, c'est entre autres :

- Versement de la paie hebdomadaire ;
- Programme de bonification ;
- Conciliation travail/études/famille ;
- Salaire en fonction de ton expérience ;
- Assurances collectives avantageuses ;
- REER ;
- Développement de carrière.

Et bien plus encore!

Aux fins de cet affichage, le masculin est utilisé afin d'alléger le texte. La COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS DE LORETTE, CONVIVIO, encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature.

[Rejoignez l'équipe Convivio !](#)